
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2020 – 431 DU 09 SEPTEMBRE 2020
portant nomination de monsieur **Dèhoumon Louis KOUKPEMEDJI** en qualité de Directeur général de la Société béninoise pour l'approvisionnement en produits de santé.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2020-078 du 19 février 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2020-324 du 24 juin 2020 portant création de la Société béninoise pour l'approvisionnement en produits de santé et approbation de ses statuts ;
- vu** le décret n° 2020-350 du 15 juillet 2020 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Société béninoise pour l'approvisionnement en produits de santé ;
- sur** rapport du Ministre de la Santé,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 09 septembre 2020,

DÉCRÈTE

Article premier

Monsieur **Dèhoumon Louis KOUKPEMEDJI** est nommé Directeur général de la Société béninoise pour l'approvisionnement en produits de santé.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

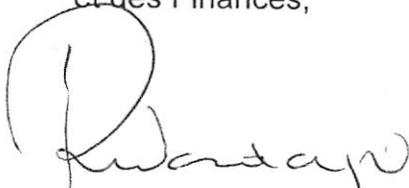
Fait à Cotonou, le 09 septembre 2020

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



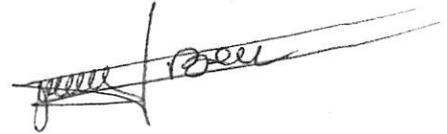
Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre de la Santé,



Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MS 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSE 1 ;
JORB 1.